

ASSEMBLEE GENERALE DU 2 AVRIL 2016

La séance est ouverte à 18h 15 par le Président Jacques BARDECHE, il remercie l'ASSFV et son Président Jean-Louis HAYE de nous accueillir chaleureusement dans ses locaux autour d'un feu de cheminée. Il faudrait qu'un des clubs adhérents se porte volontaire pour l'année prochaine afin d'établir un roulement des clubs accueillants. L'assemblée peut valablement délibérer, 7 membres présents ou représentés sur 10 clubs.

1/Approbation du procès-verbal de l'AG 2015 :

Le PV de l'Assemblée Générale du 28 mars 2015 est adopté à l'unanimité.

2/Rapport moral et d'activité – Jacques BARDECHE-

L'année 2015 n'a pas vu d'action nouvelle, pas de demande particulière des membres.

Le nombre de licences est en légère augmentation, passant de 346 à 357, ce qui comparativement aux autres CDV d'ile de France et compte tenu de la conjoncture économique est une progression honorable. A ces chiffres il convient d'ajouter comme l'an dernier 20 PASSEPORTS VOILE qui ont été remis essentiellement par le CVDL pour l'activité « Stages ETE ». Par contre le nombre total de licences JEUNES est retombé au niveau de 2013 passant de 66 à 45. En ce qui concerne les licences ADULTES, elles sont donc en net progrès de 280 en 2014, pour 2015 : 312, on constate un regain d'activité très net de l'ancien « ANFA » devenu « YCPF » qui avec 50 licences se classe 3^{ème} derrière le CVDL -64- et le CVSP -55-. En ce qui concerne les PASSEPORTS VOILE, seuls 2 clubs en distribuent US MELUN et le CVDL.

Nous avons donc toujours un déficit d'activité JEUNES.

Sur le plan sportif, ERIC PEROIS vous en donnera le détail

Sur le plan national le classement des clubs dériveurs nous classe tous en Division régionale (la dernière), notre 1^{er} club est le CNDP (146^{ème}) suivi du CVDL (182^{ème}) puis du CNVaires (221^{ème}) etc....

Pour les coureurs au niveau régional nous avons 16 équipages classés en 470, 1 en 420, 2 en Laser et 17 en Habitables. Les résultats du Championnat de Seine et Marne vous seront donnés par Eric.

Cette année il a pu être couru complètement.

La formation des arbitres laisse toujours à désirer et il faudrait se pencher sérieusement sur ce problème car l'on risque de ne plus pouvoir organiser de régates importantes faute d'arbitres qualifiés. A ce sujet, je rappelle toujours aux Présidents de Club la nécessité de faire parvenir à la CRA la liste de vos arbitres de Club.

Les finances sont très saines et Philippe DESMEUZES vous en fera le rapport.

Les rapports de notre AG ne sont plus distribués (économies de papiers). Il a été décidé qu'ils seraient consultables sur le site.

Un dernier point de satisfaction : Le CDV a organisé l'AG de la Ligue le 13 février à Dammarie. Cette AG s'est très bien déroulée et tout le monde semblait très satisfait de l'accueil.

L'année 2017 est une année élective lors de la prochaine AG.

3/Présentation des comptes financiers 2015 -Philippe DESMEUZES-**ANNEXE ①**

Pas de subvention demandée au CNDS, les clubs n'ayant pas, encore cette année, fait de demande justifiant l'établissement d'un dossier.

Le bilan financier est soumis au vote : adopté 7 voix sur 7.

4/Rapport sportif -Eric PEROIS-

L'activité sportive en Seine et Marne se reflète dans le résultat du championnat de Seine et Marne que nous organisons depuis plus de 10 ans. Deux supports : les habitables et les quillard, qui jouent ensemble depuis quelques années, et les dériveurs.

Les régates sur nos plans d'eau, ont été, cette année, plus nombreuses par rapport à 2014, moins de période de crues. Activité DÉRIVEURS : environ 106 équipages sur l'ensemble du championnat et 184 participants.

L'activité en Seine et Marne c'est surtout la vie dans les clubs autour d'une régate dominicale ou d'un entraînement amical où se regroupent les adhérents et c'est de ce mouvement que naît la compétition et l'envie de rencontres plus fréquentes.

Peu de déplacements, hormis les clubs des PRAILLONS et de VAIRES.

On constate que la relève n'est pas partout.

Pas de problème particulier sur le calendrier (pas de doublon)

5/Rapport des commissions

Arbitrage

Rappel :

-Il faut déclarer les arbitres en début d'année, ils doivent être bien évidemment, licenciés pour l'année en cours

-Les licences N sont disponibles dès décembre N-1.

Pour la formation des arbitres possibilité de se rapprocher de la CRA

Organiser le classement FREG sur des régates d'entraînement.

La régate organisée à Montereau les 21 et 22 mai prochain pourrait servir de support à la formation d'arbitres et à la formation FREG

Sondage sur la capacité des arbitres à utiliser FREG.

Développement informatique – Dominique DZARNY-

Mêmes remarques que l'an dernier, les Clubs doivent faire remonter les informations : échos, articles, résultats pour faire vivre le site.

6/Projet de budget 2016

Le budget présenté par Philippe DESMEUZES -ANNEXE ②-

Pas d'augmentation des cotisations

Nombre de licenciés < 51 = 55 €

A partir de 51 licenciés = 65 €

Le budget est soumis au vote : adopté 6 voix sur 7 – 1 : abstention

6/Questions diverses

Il est proposé que l'AG 2016 se tienne dans les locaux du YCPF, se rapprocher de Pierre NOVELLI président.

7/Remise des récompenses

Fin de la séance à 20h